

DOSSIER D'INSCRIPTION

MODALITÉ SPÉCIFIQUE 1 = APPRENTISSAGE TOUS CURSUS

A compléter et à rendre à l'ifas avec les documents demandés

(Arrêtés du 07/04/20, 12/04/21, 10/06/21 et du 09/06/23 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

Sélection Rentrée SEPTEMBRE 2026

Coordonnées

Sexe : ☐ F ☐ M N°SS : ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ...

Nom de naissance : Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Adresse :

Code postal - Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Informations complémentaires Dernier diplôme obtenu :

Année d'obtention :

Pièces à joindre obligatoirement (Article 6 de l'Arrêté du 7 avril 2020)

- ✓ La photocopie de la carte d'identité recto-verso ou la photocopie du passport pages 1 à 3 **OU** un titre de séjour valide à la date d'entrée en formation soit **le 01/09/2026**
Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 (www.jeunest.fr)
- ✓ Un curriculum vitae daté et **À JOUR**
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite décrivant le projet professionnel de l'apprenti(e)
- ✓ Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage

Article 10, II de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 12/04/2021

En l'absence de production d'un contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées à la date limite de dépôt des dossiers de sélection le **06/07/2026**, les candidats devront fournir les documents pour se présenter aux épreuves de sélection (cf. notice explicative modalité de sélection ».

Cadre réservé à
l'administration

Date de réception du
dossier :

- ☐ Dossier inscription
☐ CNI
☐ Pass F
☐ TS+-PE
PI Fin validité =

- ☐ B2
☐ CV daté à jour
☐ Lettre motivation
Manuscrite projet
prof apprentissage
☐ Justificatif validant
apprentissage

- ☐ CC
☐ DEAP2006
☐ DEAP2021
☐ DEA 2006
☐ DEA 2021
☐ DEAES 2016
☐ DEAES 2021
☐ TPAVF
☐ ASMS
☐ ARM
☐ BPRO ASSP
☐ BPRO SAPAT
☐ TPRO ASSP
☐ TPRO SAPAT

Inscription validée :

- ☐ Oui
☐ Non

AR mail le :

Infos demandées :

Motif si NON :

CURSUS COMPLET / CURSUS PARTIEL / CURSUS MODULAIRE

Le candidat titulaire d'un diplôme permettant l'accès à la formation en Coursus Partiel ou Modulaire ne pourra en aucun cas suivre la formation en Coursus Complet.

Pour suivre la formation en **CURSUS PARTIEL**, vous devez avoir obtenu l'un des diplômes ci-dessous :

- ☐ **DEAP** obtenu le
- ☐ **DEA** obtenu le
- ☐ **DEAES** obtenu le
(DEAVS + DEAMP + MCAD)
- ☐ **TPAVF** obtenu le
- ☐ **ASMS** obtenu le
- ☐ **ARM** obtenu le

Pour suivre la formation en **CURSUS MODULAIRE**, vous devez avoir obtenu l'un des BAC PRO ci-dessous :

- ☐ **BAC PRO ASSP** obtenu le
- ☐ **BAC PRO SAPAT** obtenu le

Pour les candidats en **terminale BAC PRO ASSP et SAPAT**, l'entrée en formation en Coursus Modulaire est soumise à l'obtention du Baccalauréat, en cas de non-obtention la formation se fera en Coursus Complet.

Si vous n'avez aucun des diplômes ci-dessus, vous suivrez la formation en **CURSUS COMPLET**.

Les dossiers doivent être transmis complets en **une seule fois** : dossier d'inscription et pièces jointes, par mail (attention à la qualité des documents envoyés) ou déposés dans la boîte aux lettres.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères demandés pour être enregistré ne sera pas étudié.

Pour information : la personne **référente handicap** de l'ifas est Mme BAUMGARTEN, joignable par email à ifas.direction@santestifas.fr

Coût de la formation

CURSUS COMPLET en APPRENTISSAGE	6 200€	Coût pris en charge par le CFA https://www.santestcfa.fr
CURSUS PARTIEL en APPRENTISSAGE DEAP, DEA, DEAES (DEAVS+DEAMP+MCAD), TPAVF, ASMS, ARM	5 000€	
CURSUS MODULAIRE en APPRENTISSAGE BAC PRO ASSP BAC PRO SAPAT	3 500€ 5 000€	

100€ de frais d'inscription sont pris en charge par le CFA (coût Régional de référence).

Employeur

Coordonnées de l'employeur et de la personne à contacter :

CFA

Coordonnées CFA :

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD)

Les informations recueillies sur le formulaire de contact sont enregistrées dans un fichier informatisé par **SANT'EST IFAS pour pouvoir répondre à votre demande et vous contacter.**

La collecte des noms, prénoms, emails et téléphone est nécessaire pour vous contacter. Ces données seront traitées par les personnels administratifs de **SANT'EST IFAS.**

Les données sont conservées pendant une période **de 12 mois.**

Les données pourront également être communiquées aux organismes ci-dessous :

- L'ARS (Agence Régionale de Santé)
- La Région Grand Est
- La DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
- FRANCE TRAVAIL

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en fonction de la base légale du traitement, mentionner également :

- **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données**
- **Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données**
- **Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données**

Consultez le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits :**

Mail : contact@santestifas.fr

Tél : 03 83 35 00 67

Adresse postale : 4 rue du Monseigneur Thouvenin 54000 NANCY

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des documents remis et des renseignements que j'ai mentionné sur ces documents.

Date :

Signature :